

Prévention aux risques routiers

Présentiel - Synchron

Les accidents de la route en mission représentent la première cause de mortalité au travail. En ajoutant les accidents dits « de trajet », le risque routier est un enjeu majeur pour tous les salariés. De prime abord envers ceux contraints par leurs missions de se déplacer au cours de leurs journées, mais également toute personne exposée au domaine public et qu'importe son mode de déplacement pour aller et revenir de son lieu de travail à son domicile.

Objectifs

Comprendre l'influence de l'activité professionnelle sur la conduite automobile et devenir acteur de prévention de son établissement.
Analyser les situations dangereuses de conduite et comprendre les phénomènes accidentogènes.
Ajuster son comportement en prenant compte des limites physiques et physiologiques en lien avec la tâche de conduite.

Les + métier

La sensibilisation au risque routier envers un public déjà titulaire d'un permis de conduire est un moyen de rappeler les règles fondamentales oubliées ou mécomprises, de se questionner sur des facteurs d'accidents et des moyens de prévention peu évoqués en formation initiale et de réfléchir aux limites connues et inconnues vécues au cours des années.



Public Visé

Tout salarié amené à se déplacer en mission avec un véhicule de société ou personnel
Tout salariés dans la mesure où ils sont exposés aux risques d'accidents de trajet



Pré Requis

Parler et lire et/ou comprendre à l'oral le français.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Comprendre l'influence de l'activité professionnelle sur la conduite automobile et devenir acteur de prévention de son établissement.
Analyser les situations dangereuses de conduite et comprendre les phénomènes accidentogènes.
Ajuster son comportement en prenant compte des limites physiques et physiologiques en lien avec la tâche de conduite

Parcours pédagogique

Comprendre la réglementation et le système en place :

Le code de la route ; évolutions, contenus etc.
Droits et devoirs des conducteurs et de l'employeur en lien avec des déplacements professionnels.
Données de sécurité routière en France ; statistiques d'accidentalité
Les idées reçues autour de la conduite

Comprendre la tâche de conduite et ses composants :

Le partage de l'environnement routier avec les autres usagers
L'être humain conducteur ; limites physiologiques
Le déplacement motorisé ; limites physiques
Comprendre les phénomènes « prise de risque » et « accident »

Participer à la démarche de prévention :

Les éléments en lien avec le véhicule ; la prévention au niveau technique
La planification des trajets et du temps ; l'organisation de son temps de route
Déterminants comportementaux ; se questionner sur ses pratiques habituelles, s'interroger sur les leviers d'ajustement
Réflexion sur les comportements « cible » et les stratégies exploitables au niveaux individuels et collectif (établissement)

Méthodes pédagogiques

Méthode magistrale de présentation de contenus (outil informatique, supports pédagogiques individuels)

Méthode interrogative par échanges et écoute, analyse de situation réelle et partages d'expériences

Méthodes actives par des outils pratiques pour une partie expérientielle et une proposition de démarche réflexive

Qualification Intervenant·e·s

Intervenant titulaire des diplômes d'enseignant de la conduite et de formateur de moniteur auto-école, animateur de stages de sensibilisation à la sécurité routière



Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation formative continue QCM Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

L'occasion pour nous de vous rappeler que nous avons conscience que le handicap n'est pas forcément visible. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référente handicap Mme VIDAL Ludivine

Sanction formation

Formation Prévention aux risques routiers



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

De 1 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Marion LEGRY

Conseillère en développement de compétences

Tél. : 0645054938

Mail : marion.legry@forminprev.com